Été 2022

OYEZ, OYEZ!

L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°06

LA PLACE DU PÂTIS : C'EST POUR BIENTÔT !

DIVISION DES LOGEMENTS : MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PRÉVENTION

ZOOM SUR LA VILLE

- Programme de voirie 2022
- Le Centre Communal d'Action Sociale aide les plus fragiles

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

Si la pandémie semble chaque jour un peu plus loin de nous, les actuels conflits européens engagent, encore une fois, une période d'incertitude et de craintes face auxquelles nous devons rester unis. L'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle que la paix est un combat permanent et que face à un peuple Ukrainien meurtri et en détresse, nos problématiques apparaissent souvent relatives.

Au-delà de ces quelques mots, l'engagement de tous les habitants pour la vie locale permet la reprise d'activités, l'installation de nouveaux commerces, des animations régulières et coordonnées sur la Commune et un cadre de vie que certains nous envient ! L'arrivée de la fibre permet d'ores et déjà à de nombreux foyers de bénéficier d'une connexion internet de qualité, les travaux d'aménagement des rues se poursuivent et la saison estivale 2022 promet d'être rayonnante, grâce au concours des associations et des commerçants.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information et une bonne découverte du projet définitif de la Place du Pâtis qui va désormais bientôt se concrétiser.

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny

RETOUR SUR L'OPÉRATION : NETTOYAGE DES RIVIÈRES

Le 5 mars dernier, riverains, pêcheurs, habitants et l'association des Amis du Milleron se sont mobilisés pour retirer des rivières et douves de nombreux déchets lors de l'opération de nettoyage des rivières. Si la quantité de déchets était moins importante que l'an passé (et c'est tant mieux), c'est encore beaucoup trop de plastiques, verres et métaux jetés dans la nature.

PROGRAMME DE VOIRIE 2022

Le programme de réfection des voiries de l'année débutera à partir de juin 2022 pour plusieurs mois. Les voiries concernées sont les suivantes :

- Rue des Boucheries (trottoirs et voirie)
- Rue du Château (voirie)
- Rue des Jardins (voirie phase 2)
- Le Gazon (depuis le faubourg de Dammarie - voirie)
- Route de la Chapelle (trottoirs)
- Rue des Grands Moulins (trottoirs en partie)
- Rue des Déportés (voirie et trottoirs)

Ces travaux sont financés par la Communauté des Communes, Logem Loiret et la Commune.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS FAUBOURG DE MONTARGIS ET AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ : POINT D'ÉTAPE

Le chantier d'enfouissement des réseaux faubourg de Montargis est terminé depuis quelques semaines et la réception du chantier est en cours.

À partir de juin, la réfection des trottoirs va débuter pour plusieurs semaines.

Après concertation des riverains, quelques aménagements de sécurité vont également être réalisés : installation d'un radar pédagogique, rappel de la vitesse maximale autorisée (50km/h), réalisation d'un marquage axial.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Avec l'arrivée des beaux jours, nous rappelons que l'entretien de la Commune ne relève pas uniquement de la mobilisation quotidienne des services techniques municipaux.

L'entretien des trottoirs repose également sur le temps consacré par chaque habitant pour **entretenir le trottoir de son habitation** en retirant par exemple les plantes adventices trop envahissantes.

MAISONS FLEURIES 2022

En 2021, 60 maisons, pieds de murs d'habitation, balcons etc… ont retenu l'attention de la commission au concours communal des lieux fleuris.

14 parmi ces 60 ont reçu un prix (nombre maximum).

Vous pouvez participer au concours des Maisons fleuries en vous inscrivant en mairie pour le concours 2022.

Nous remercions l'ensemble des Châtillonnais-es qui, grâce au fleurissement, contribuent à mettre en valeur la Commune.

DIVISION DES LOGEMENTS SUR LA COMMUNE : MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PRÉVENTION

Nous avons la chance de bénéficier d'un patrimoine remarquable à Châtillon-Coligny, fruit d'une conservation attentive et respectueuse de notre histoire, au fil du temps, par les habitants de la Commune ; cette dernière dispose également d'un parc locatif privé composé de petits logements important.

Afin de prévenir la division de maisons de Ville, de lutter contre les logements insalubres et éviter les locations par des investisseurs dits « marchands de sommeil », le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité un dispositif de déclaration préalable pour la division des logements.

L'objectif de cette déclaration n'est pas d'interdire automatiquement mais de **pouvoir étudier les projets de division des logements en centre-ville.** Cette procédure s'applique sur l'ensemble de la zone Ua et Ub du futur PLUi-H.

AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES : PREMIER BILAN

En 2021, le Conseil municipal a approuvé un dispositif d'aide à la rénovation des façades (30 € par m² de façade rénovée et 200 €/menuiserie remplacée) et consacre un budget communal de 10 000 € par an pour cette opération.

En 2021 et au premier trimestre 2022, ce sont déjà 3 dossiers financés pour un total d'aide de 6 889,20 €.

Le dossier est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site : **chatillon-coligny.fr** rubrique : *Vivre à Chatillon-Coligny > Urbanisme et habitat*

OPÉRATION NETTOYAGE DES BIENS COMMUNAUX

La Commune est propriétaire de nombreux biens communaux pour lesquels une réflexion a été engagée. Cette dernière a permis d'approuver, en Conseil municipal, la mise en vente de certains d'entre eux, notamment des maisons d'habitations.

Les élus se sont mobilisés pour une grande opération de nettoyage avant la mise en vente de ces biens.

ACTIONS À VENIR

- Mise en place d'une prestation annuelle de **lutte contre les nuisibles** sur la Commune (rongeurs) ;
- Installation d'un **radar pédagogique** faubourg de Montargis et faubourg de Dammarie ;
- **Étude de sécurité** du faubourg Marceau avec le Département du Loiret ;
- Lancement des **festivités 2022** (agenda des sorties, exposition photos ...) ;
- Création d'un **local de collecte des déchets** pour les habitants du centre-ville dépourvus de cour ou de jardin (rue Dom Morin) ;
- Aménagement d'un sanitaire pour **Personnes à Mobilité Réduite** et mise en accessibilité des classes de l'école élémentaire ;
- Mise en place d'une **« zone de rencontre »** dans le cœur du centre-ville (20 km/heure et priorité au piéton) et piétonisation de la rue Jean Goujon ;
- **Recrutement d'un(e) assistant(e) de conservation du patrimoine** au Musée (financé à 80 % par l'Etat) pour réaliser l'inventaire réglementaire, réorganiser les réserves (etc), organiser des actions culturelles.

LA MAISON DES PASSEURS D'HISTOIRES

L'association *Arlequin* va bientôt s'emparer de l'ancienne maison du contrôleur des écluses du Canal de Briare (face au port). Au travers du projet « La Maison des Passeurs d'Histoires », elle souhaite créer **un tiers-lieu artistique, culturel et pédagogique, avec un volet développement touristique fort.** Le projet repose sur l'incitation et l'accompagnement à l'expression individuelle et collective par toutes les formes d'écritures contemporaines, à travers la connaissance des œuvres existantes, des ateliers d'écritures, des résidences d'artistes, des performances, des lectures ainsi que des expositions, spectacles, projections de films, etc.

L'association débutera son activité dans le jardin de la Maison et proposera **du 15 juillet à fin août un lieu convivial, d'accueil et de rencontres pour tous,** ponctué d'animations et de manifestations culturelles. Et en point d'orgue : **le festival Renaît'Sens du 16 au 20 août. facebook.com/MPH45230**

BIENVENUE À LA FERME AQUAPONIQUE : LE PETIT CAILLOU

Depuis quelques semaines, Nicolas Baptiste a ouvert « La Ferme Aquaponique le Petit Caillou » dans la zone artisanale des écorces.

Il propose à la vente **des produits locaux et ses productions maraîchères** le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h à 16h.

Grâce aux carpes et à un circuit d'irrigation fermé, les productions, sous serres, permettent de se développer grâce aux nutriments produits par les poissons. Une méthode innovante sur la Commune et des produits locaux de qualité pour cette nouvelle entreprise-boutique. Horaires : **mercredi 14h > 19h, vendredi 9h > 18h et samedi 9h > 18h.**

INVITATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes nouvel arrivant depuis 2020 ? Inscrivez-vous à la Mairie avant fin juin 2022 afin de participer à l'événement d'accueil des nouveaux habitants qui sera organisé en septembre prochain.

AIDE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Afin de venir en aide à la population Ukrainienne, le Centre Communal d'Action Sociale s'est mobilisé, en partenariat avec la Protection Civile du Loiret, afin qu'une collecte soit organisée. Nous remercions l'ensemble des Châtillonnais-es et habitant-e-s de notre bassin de vie pour leur mobilisation spontanée et généreuse.

PREMIÈRES CONCLUSIONS DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Lors de l'assemblée générale des amis du Musée, Monsieur François Capron, Archéologue de l'Institution National de Recherches Archéologiques Préventives a présenté ses premières conclusions des fouilles archéologiques préventives de la Place du Pâtis.

Les premiers éléments de recherche ont permis d'identifier l'ancien lit du Loing et son fonctionnement. Les squelettes découverts à proximité de l'ancien Hôtel Dieu n'ont pas dévoilé tous les secrets puisque des études en laboratoires ne sont finalisées ; il apparaît que les trois individus, deux adultes et un adolescents, auraient été inhumés précipitamment des suites d'une épidémie qui pourrait avoir touché Châtillon-sur-Loing au 17ème siècle. À suivre.

ACTION SOCIALE SUR LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale œuvre pour accompagner les habitants qui, ponctuellement et/ou depuis plusieurs années, peuvent faire face à des difficultés. **En 2021, l'ensemble des membres du C.C.A.S., composé d'élus et de personnalités qualifiées de la Commune, a accompagné 80 personnes :**

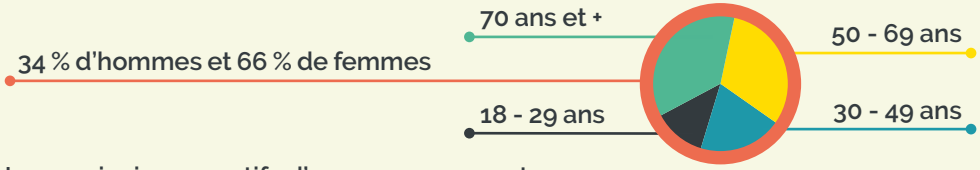

Les 5 principaux motifs d'accompagnement :

- Aides à domicile, sortie domicile de personnes âgées isolées,
- Besoin d'un logement plus adapté,
- Assistance et accompagnement contre des violences intrafamiliales,
- Aide financière ponctuelle
- Aide à la constitution du dossier unique de retraite personnelle (en lien avec la Maison France Services).

> ZOOM SUR DEUX ACTIONS :

Le « Bricobus »

Le dispositif « Bricobus », portée par les Compagnons Bâtisseurs, se met en place à titre expérimental en 2022 sur le territoire du PETR Montargois Gâtinais.

> Pour qui ?

Le dispositif d'aide s'adresse à des propriétaires occupants, touchés par des difficultés de mal logement et de précarité énergétique, ménages modestes et publics isolés socialement ou spatialement.

> Pourquoi ?

Permettre à ces personnes d'être accompagnées concrètement dans des travaux permettant de faire face à des difficultés (fuites, précarité énergétique etc).

> Comment ?

Les compagnons bâtisseurs mettent en place des chantiers d'entraide chez l'habitant, effectuent des petits dépannages, organisent des ateliers collectifs de bricolage, prêtent des outils et donnent des conseils techniques.

Ce dispositif permet une aide ponctuelle et ne remplace pas l'intervention de professionnels qualifiés.

Accompagnement des jeunes

L'association ESPACE déploie, notamment à Châtillon-Coligny, une action de repérage et de mobilisation des jeunes sans emploi et sans formation âgés de 16 à 29 ans afin de sécuriser leur parcours et leurs proposer des solutions concrètes d'insertion vers l'emploi.

Une opération de remise en état d'un logement communal a d'ores et déjà eu lieu avec plusieurs jeunes, dont un de Châtillon-Coligny, pour leur redonner les bases du travail. Cette opération est complétée par des rendez-vous personnalisés permettant aux jeunes de trouver une solution.

LA PLACE DU PÂTIS : DÉBUT DES TRAVAUX AU DEUXIÈME SEMESTRE 2022

Les travaux de la place du Pâtis et des rues adjacentes débuteront au **deuxième semestre 2022 pour une durée estimée de 18 mois.**

Après concertation avec les habitants et riverains, puis étude par les Conseils municipaux de Châtillon-Coligny et Ste Geneviève-des-Bois, le maître d'œuvre a pu réaliser l'avant-projet définitif que nous souhaitions vous présenter ici.

La place réaménagée proposera 52 places de stationnement permanent, 49 places de stationnement temporaire (notamment pour le marché), soit **plus de 100 places de stationnement en cas de forte affluence.**

> Le planning (prévisionnel) :

- **Septembre > décembre 2022 :** démolition du Garage et finalisation des études sur la grange.
- **Printemps 2023 :** aménagement des abords du restaurant et de la place centrale.
- **Été 2023 :** aménagement du mail piéton.
- **Automne 2023 :** finalisation de la place du Pâtis (côté canal) après les travaux d'enfouissement des réseaux.
- **Printemps 2024 :** finalisation de la devanture du futur Office de Tourisme.

FIBRE OPTIQUE : POINT D'AVANCEMENT

Le déploiement de la fibre se poursuit sur la Commune avec déjà **plus de 72 % de foyers éligibles** ; pour suivre l'avancement du déploiement, les Châtillonais-es sont invité-e-s à se connecter sur internet au lien suivant : **www.lysseo.fr/test-deligibilite**

La Commune va procéder au numérotage de l'ensemble des lieux-dits et hameaux pour que les habitants, dès raccordement, puissent souscrire plus facilement un contrat. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la Mairie afin que nous assurions le relais de votre demande auprès du Département.

LES COURTS DE TENNIS SONT ACCESSIBLES À TOUS !

La Commune est équipée de **trois terrains de tennis** : un court couvert et deux courts extérieurs. Le nouveau Bureau associatif du tennis Club Châtillon-Coligny se mobilise pour redonner à l'équipement une nouvelle vie.

Nous rappelons aux Châtillonnais-es que les courts de tennis extérieurs sont accessibles en permanence à l'aide d'un badge d'accès disponible via l'application « Ten Up » pour les licenciés et auprès de Geneviève Paysé pour les non-licenciés.

DONNEZ-NOUS VOS IDÉES !

La commission cadre de vie des habitants souhaite identifier de **nouveaux emplacements pour installer des bancs** sur la Commune. Pour ce faire, rien de mieux que de connaître l'avis des habitants de la Commune qui ont l'habitude de sillonner les rues de la Commune.

Donnez-nous vos idées par mail (**mairie@chatillon-coligny.fr**) ou sur papier libre à déposer à la Mairie, **nous souhaitons obtenir votre avis.**

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : **14h - 17h30**
Mardi : **9h - 12h 14h - 17h30**
Mercredi : **9h - 12h 14h - 17h30**
Jeudi : **9h - 12h** (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : **9h - 12h 14h - 17h30**
Samedi : **8h - 12h**

02 38 92 50 11 **mairie@chatillon-coligny.fr**
VilledeChatillonColigny **chatillon-coligny.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique | Graphisme : www.margeriedavid.com | Improffset Imprimerie & signalétique | IMPRIM'VERT®